



Commune des Avirons

Extrait N° 11 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 septembre 2013

L'an deux mil treize, le 13 septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

20 SEP. 2013

que la convocation du Conseil a été faite le **5 septembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **21**.

Le Maire,



Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - Mme BARET Liliane - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. FERRERE Eric - M. REMY Michel

Procurations : Mme LAMOLY Viviane a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose - **M. SERMANDE Jean-Pierre** a donné mandat à M. MONDON René - **M. BADER Ricardot** a donné mandat à M. BENARD Alex - **M. CLOTAGATIDE Vincent** a donné mandat à M. RIVIERE Lucien - **Mme BETON Fernande** a donné mandat à Mme CADERBY Colette

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Mme BARET Liliane** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme BARET Liliane est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 11/ Assainissement collectif des eaux usées
- Chemin Mélina
- Approbation du projet
- Approbation du plan de financement

Le Maire informe le Conseil, que dans le cadre de la poursuite du réseau collectif d'assainissement des eaux usées, le bureau Irmo Concept a été chargé de réaliser les études nécessaires à l'assainissement de la zone comprise entre le réservoir Bananes et le Chemin Mélina.

Hôtel de Ville

Le dossier projet présenté fait ressortir un investissement sur 530 mètres linéaires.

Au total, le projet doit permettre la réalisation de 27 branchements. Le réseau sera raccordé au réseau existant par la RD16 au niveau du réservoir.

Le coût de l'opération s'établit comme suit :

Maitrise d'œuvre :	12 078,00
Relevés topos :	692,00
Travaux :	239 105,00

Soit un coût total	251 875,00
T.V.A	21 409,37
Coût total TTC	273 284,37

Le plan de financement escompté est le suivant :

Programme Opérationnel Européen 2007-2013		
Mesure 3-13 s.m 1 :	55 %	138 531,25
Commune :	45 %	113 343,75

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet d'investissement tel que proposé ;
- approuver le plan de financement proposé et autoriser le Maire à solliciter l'octroi des crédits correspondants.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- approuve le projet d'investissement tel que proposé ;
- approuve le plan de financement proposé et autorise le Maire à solliciter l'octroi des crédits correspondants.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

